



---

## Réunion de la formation Emploi, revenus du 30 novembre 2007

### SYNTHÈSE

---

*La formation s'est réunie le 30 novembre sous la présidence de Raoul Briet. L'Insee et la Dares ont tout d'abord décrit les travaux menés dans le cadre du plan d'action présenté à la réunion du 8 mars pour consolider le dispositif statistique de mesure du taux de chômage. Les travaux réalisés par l'Insee ont donné lieu à la diffusion le 12 novembre d'une nouvelle série trimestrielle de taux de chômage BIT issus de l'enquête emploi. Cette révision de série a été l'occasion d'intégrer, en plus des modifications méthodologiques, des changements de champ et de concept. Sylvie Lagarde a détaillé l'ensemble des travaux menés par l'Insee et les résultats associés. Certains sont déjà intégrés dans la nouvelle série alors que d'autres sont en cours ou tout juste ébauchés. Marie Reynaud a, quant à elle, exposé les travaux réalisés par la Dares pour évaluer l'impact des changements intervenus dans la gestion des personnes inscrites à l'ANPE sur les évolutions des demandeurs d'emploi de fin de mois. L'Insee et la Dares poursuivront leurs travaux et en envisagent d'autres à plus long terme qu'ils ont exposés brièvement. Ces présentations ont fait l'objet d'un débat. Jean-Baptiste de Foucauld a ensuite fait un point sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail sur les indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi qu'il préside. Enfin, trois projets d'enquêtes ont été discutés et ont obtenu un avis d'opportunité favorable.*

Sylvie Lagarde (département emploi et revenus d'activité de l'Insee) a fait le point sur la réalisation du plan d'action présenté par l'Insee à la formation de mars pour consolider le dispositif statistique de mesure du taux de chômage. Avant de détailler les résultats des travaux entrepris dans ce cadre, elle a exposé les événements intervenus depuis le 8 mars qui avaient pu influencer sa mise en œuvre. Dans la note de conjoncture de juin, l'Insee a notamment restitué le profil trimestriel du taux de chômage BIT dans l'enquête emploi comparé à celui des statistiques de l'ANPE. Par ailleurs, une étude sur le taux d'inscription à l'ANPE des chômeurs au sens du BIT a été menée, montrant que ce taux baissait régulièrement depuis le milieu de l'année 2005.

Depuis mars 2007, le système de pondération de l'enquête emploi en continu (EEC) a été révisé : deux nouvelles dimensions de calage ont été introduites : la dimension régionale à travers les pyramides des âges par région (afin de tenir compte des disparités de taux de réponse à l'enquête emploi selon les régions) et une dimension socio-démographique grâce à la typologie des quartiers élaborée par Nicole Tabard à partir des données du recensement de 1999. Une amélioration du traitement des logements neufs a également été apportée. Cette révision du système de pondération a amené l'Insee à restreindre le champ de l'enquête aux seuls ménages ordinaires, les extrapolations menées jusqu'à présent sur les populations vivant en communauté étant peu fiables.

Les méthodes de redressement des non-réponses ont bénéficié des résultats de l'enquête menée auprès des non-répondants à l'EEC depuis le premier trimestre 2007. Cette enquête a recueilli 26% de réponses au premier trimestre 2007. Les personnes qui y répondent diffèrent des répondants à l'enquête emploi : les actifs occupés y sont plus représentés et les chômeurs sous-représentés, ce qui montre que le processus de non-réponse à l'enquête emploi est un processus de non-réponse non ignorable, c'est-à-dire lié au phénomène que l'on cherche à mesurer. Les réponses recueillies par cette enquête ont été intégrées dans l'enquête emploi sans extrapolation à l'ensemble des non répondants à l'EEC. Par ailleurs, une meilleure sensibilisation des enquêteurs sur les rythmes de collecte a permis d'améliorer le taux de réponse à l'EEC. Au total, les taux de réponse à l'enquête emploi sur les trois premiers trimestres 2007 sont les meilleurs depuis la mise en place de l'enquête emploi en continu. D'autres travaux ont à peine démarré et devront

être poursuivis en fonction de l'information disponible dans l'enquête, notamment en ce qui concerne le lien entre chômage BIT et chômage spontané, le biais de rotation et le halo autour du chômage.

La révision des séries a été, par ailleurs, l'occasion d'adopter la définition communautaire du chômage BIT et d'étendre le champ de l'enquête aux DOM, ce qui permet de se rapprocher des données publiées par Eurostat pour la France. L'ensemble des modifications entraîne une diminution de près de 1 point du niveau de la série de taux de chômage sur la France métropolitaine sans pour autant modifier les évolutions constatées.

L'Insee poursuivra ses travaux dans le cadre d'un projet de refonte à long terme (horizon 2011) de l'enquête emploi. Celui-ci visera particulièrement à améliorer la précision de l'enquête. La taille de l'échantillon pourrait être nettement augmentée et ceci à compter de 2009 et de nouvelles pistes, telles que l'appariement avec des sources administratives, seront explorées, afin d'améliorer les procédures de calage/redressement des résultats. L'Insee, toutefois, veillera à assurer la continuité des séries en procédant, le cas échéant, aux rétroprojections nécessaires.

Marie Reynaud (sous-direction de l'emploi et du marché du travail à la Dares) a ensuite présenté les travaux menés par la Dares en vue de quantifier l'impact, sur les séries des demandeurs d'emploi de fin de mois (DEFM), des modifications intervenues dans le suivi et la gestion des inscrits à l'ANPE. Dans les travaux publiés en août 2007, la Dares a essayé de mesurer l'impact de quatre facteurs : la mise en place de la convention de reclassement personnalisée (CRP), le changement de classement des demandeurs créateurs d'entreprises, le raccourcissement des délais de relance et la mise en place d'un suivi personnalisé mensuel. D'après ces premiers travaux, les quatre facteurs cités auraient entraîné une baisse des DEFM hors activité réduite (HAR) de 75 000 à 85 000 à la fin de l'année 2005 et de 95 000 à 115 000 à la fin de l'année 2006. Toutefois ces chiffres sont considérés comme fragiles. La Dares a affiné ses travaux sur les absences au contrôle et les radiations administratives en traitant séparément les demandeurs d'emploi indemnisés et les demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces analyses montrent que les modifications dans la gestion ont essentiellement affecté les demandeurs d'emploi non indemnisés. Elles ont, de plus, permis d'affiner les évaluations menées en août en évaluant l'impact, sur l'évolution des DEFM, de la hausse du taux de sortie pour absence au contrôle et radiation liée aux entretiens mensuels et aux autres mesures de suivi. Ces évaluations doivent encore être interprétées avec prudence ; tous les facteurs n'ayant pas été examinés, notamment la réforme de l'indemnisation du chômage de 2003. Les chiffres ainsi réalisés modifient les évolutions observées de 2 à 3 points chacune des deux années concernées (2005 et 2006), l'impact total se situant entre - 75 000 et - 55 000 fin 2005 et entre - 150 000 et - 110 000 fin 2006, sachant que les effets mesurés sur l'année 2005 ne concernent que le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année..

La Dares, en collaboration avec l'Insee, poursuivra ses travaux en explorant éventuellement de nouvelles voies telles que l'appariement des données de l'ANPE avec les fichiers de l'enquête emploi ou en faisant passer le module BIT de l'enquête emploi auprès des personnes inscrites à l'ANPE.

Enfin, Jean-Baptiste de Foucauld a fait le point sur l'état d'avancement des travaux du groupe de travail, qu'il préside, sur les indicateurs en matière d'emploi et de chômage. Ce groupe, créé par un avis du bureau du Cnis du 21 mars 2007 a débuté ses travaux le 11 juin 2007. A ce jour, le groupe a établi un état des lieux provisoire, auditionné des responsables d'associations de journalistes et un représentant de l'OCDE, examiné le rapport IGF/IGAS, collecté des informations auprès des conseillers sociaux d'ambassades de France sur les indicateurs utilisés à l'étranger. C'est sur le thème du halo autour du chômage que les réflexions ont le plus progressé : des propositions d'indicateurs ont été formulées par le groupe, en s'intéressant aux inactifs souhaitant travailler et aux personnes en sous-emploi.

De façon plus générale, le groupe a posé trois grandes orientations pour avancer dans la réflexion. La première est de tenter de mettre en place un dispositif d'information précis, stable et prévisible, conforme aux recommandations internationales. La seconde visera à bien définir ce que l'on veut savoir et pourquoi, aucun indicateur n'étant neutre. Les indicateurs élaborés auront au moins trois fonctions : mesurer si et comment l'accès au droit au travail est respecté, analyser correctement et finement les évolutions de l'économie, alimenter le débat citoyen et fournir une argumentation de qualité au débat public. La troisième orientation générale sera de faciliter une saine utilisation, par les médias, des informations au moment où elles sont rendues disponibles.

Le groupe remettra son rapport au printemps.

Trois enquêtes ont obtenu un avis d'opportunité favorable de la formation, deux de l'Insee : l'enquête sur l'entrée des jeunes dans la vie active - module ad hoc de l'enquête emploi 2009 et l'enquête sur le patrimoine des ménages 2009, une de la Dares : l'enquête surveillance médicale des risques professionnels (SUMER 2008-2009). En ce qui concerne cette dernière, les partenaires sociaux ont demandé à être associés plus étroitement à l'élaboration de la méthodologie. La Dares s'est engagée à satisfaire cette requête.